



JE(U) D'HÊTRE

PSYCHOMOTRICITÉ RELATIONNELLE

PAQUI Noémie

Psychomotricienne relationnelle

0472/ 01.53.82



noemie.psychomot.jdh@gmail.com



5170, LESVE



1030.465.642



Livret d'information : Vos rendez-vous pas à pas

*Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez.
Ce document a pour objectif de vous présenter le déroulement du bilan et du suivi en psychomotricité relationnelle, ainsi que le cadre de travail proposé.*

1) Les premiers RDV - Le BILAN :

Le bilan complet s'effectue idéalement sur une période de 15 - 20 jours maximum pour garantir la cohérence des observations.

- **L'Anamnèse (1h - 60€)**

Analyse de la demande

Entretien sur l'histoire du bénéficiaire : grossesse, accouchement, allaitement, développement psychomoteur, organisation de la vie quotidienne (école-famille-autonomie-gestion des émotions -extrascolaire-etc., repas, nuit, propreté,) antécédents médicaux, etc.

- ✓ À apporter: Bilans antérieurs, demandes, observations (parents/professionnels), carnet de santé, etc.
- ✓ Présence ou non de l'enfant

- **Observations psychomotrices (2 séances de 45 min - 60€/séance)**

Observation de l'enfant en 2 séances individuelles (seule avec l'enfant - en fonction de l'âge)

- Restitution & Compte-rendu

Option A (Suivi engagé) :

Remise du bilan papier - échanges
+ 1ère séance de suivi (1h15 total - 60€).

Option B (Bilan seul) :

Entretien de restitution de 30 min - sans le suivi ou sans la séance le jour-même.
(60€).

Option C (Envoi numérique seul) :

Pas de rendez-vous de retour. Envoi du compte-rendu par e-mail après réception du paiement (30€) avec la communication : Bilan de [Prénom Nom].

2) Type de suivi - Le SUIVI :

- Séance individuelle (45 min) : 60€ (Attestation BIM : 50€).
- Séance de groupe (1h) : 30€.

Rythme : 1 à 2 fois par semaine selon les besoins définis au bilan.

Des temps d'échanges avec les parents sont prévus régulièrement afin d'ajuster l'accompagnement et de soutenir la cohérence entre le cabinet et le milieu de vie de l'enfant.

La durée du suivi est variable et réévaluée régulièrement en fonction de l'évolution de l'enfant.

3) Informations Pratiques & Cadre de soin :

- Remboursements : Selon votre mutuelle (voir document annexe 2 - pages 4-5).

Merci d'apporter vos documents pour complétion des attestations de soins.

- Communication : Merci de spécifier **explicitement** si le compte-rendu doit être transmis à des **tiers** (école, PMS, médicaux-paramédicaux, etc.).
- Politique d'annulation :

- Toute séance non annulée **24h à l'avance** est due.
- **Retard de + 15 min** : Séance annulée et due.
- **Retard de - 15 min** : Séance maintenue mais fin à l'heure prévue (tarif complet dû).
- Paiement : À la fin de **chaque séance** via QR Code ou espèces.
- Tenue & Matériel : Merci de prévoir une **tenue confortable** et une **gourde** d'eau.

Pour les enfants non propres et sujets aux accidents, merci de prévoir langes et lingettes si besoin est.

4) Protection des données à caractère personnel :

Les données personnelles recueillies sont strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins professionnelles en lien avec l'accompagnement psychomoteur.

Les données ne seront pas transmises à des tiers sans accord explicite, sauf obligation légale.

Les données seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire au suivi et à l'archivage légal, c'est-à-dire pendant **dix ans** après la fin du suivi. Après cette période, le(a) psychomotricien(ne) veillera à détruire tout dossier pour qu'aucune autre personne ne puisse y avoir accès.





Annexe 1 - Récapitulatif des TARIFS




Prestation	Durée	Tarif	Note particulière
Bilan 1 : Anamnèse	1h00	60 €	Apporter tous les documents utiles
Bilan 2 & 3 : Observations	45 min	60 €	Par séance (2 séances requises)
Retour Bilan + 1ère séance	1h15	60 €	Remise du bilan papier inclus
Retour Bilan seul (RDV)	30 min	60 €	Sans séance de suivi
Envoi Bilan (Email)	-	30 €	Uniquement si pas de RDV de retour
Suivi Individuel	45 min	60 €	Tarif standard


Suivi Individuel (BIM)	45 min	50 €	Sur présentation de l'attestation
Séance de Groupe	1h00	30 €	Par participant



Annexe 2 - Remboursement mutuelle

Mutuelles	Remboursements	Couverture	Combien ?	Conditions
	750 €/an	Couverture de base	10 €/séance avec un maximum de 75 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de moins de 18 ans - Avoir suivi ses séances chez un psychomotricien diplômé et reconnu par l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones (UPBPF) - Avoir suivi un cycle complet de 8 séances - Sur prescription d'un médecin généraliste, pédiatre, pédopsychiatre, ou psychologue de centre PMS, de santé mentale ou de planning familial
Service supplémentaire : Médicalia → possibilité d'avoir davantage de remboursements mais voir les modalités avec Partenamut				
	750 €/an	Couverture de base	10 €/séance avec un maximum de 75 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir suivi ses séances chez un psychomotricien diplômé et reconnu par l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones (UPBPF) - Sur prescription d'un médecin généraliste, pédiatre, neuropédiatre ou pédopsychiatre, soit sur demande d'un psychologue de centre PMS, de centre de santé mentale ou de planning familial - Sur présentation des factures du psychomotricien avec les dates de séances
	375 €/an	Couverture de base	3,75 €/ séance avec un maximum de 100 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de moins de 18 ans - Sur prescription médicale précisant que les séances de psychomotricité sont nécessaires - Avec l'attestation du psychomotricien mentionnant les dates des séances de psychomotricité et le montant payé
Service supplémentaire : Médikids → remboursement de 100% des frais avec une franchise de 650€/an/famille si âgé(e) de moins de 19 ans et atteint d'une maladie grave ou chronique				
	120 €/an	Couverture de base	12 €/ séance avec un maximum de 10 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de moins de 14 ans - Sur prescription d'un pédiatre

	120 €/an	Couverture de base	12 €/ séance avec un maximum de 10 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de moins de 6 ans - Sur prescription d'un pédiatre couvrant une période maximale de 12 mois
	120€/an	Couverture de base	12 €/ séance avec un maximum de 10 séances/an	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de moins de 6 ans - Sur prescription d'un médecin
	1680 euros / année civile		60 séances par an à raison de 28 euros (80% de 35 euros= plafond) / séance.	<ul style="list-style-type: none"> - Sur prescription médicale
CNS : Caisse Nationale de Santé Luxembourgeoise	100 % des frais sans limite de temps	Assurance complémentaire	100 % remboursement sans limite de temps	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan obligatoire - Prescription médicale obligatoire - Remboursement de 100% jusqu' l'âge de 18 ans et 88 % à partir de 19 ans

 <p>La Mutualité Socialiste du Luxembourg</p>	<p>10€/séance</p>	<p>Couverture de base</p>	<p>10€/séance pendant une période maximale de 2 ans (une séance max/jour). L'accord est donné pour une période de 6 mois et est renouvelable jusqu'à 24 mois d'accord maximum</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de moins de 18 ans - Avoir un DMG en cours de validité - Avoir suivi ses séances chez un psychomotricien diplômé et reconnu par l'UPBPF - Sur autorisation en cours de validité (sur base d'un bilan du psychomotricien et d'une prescription d'un médecin généraliste, pédiatre, neuropédiatre ou pédopsychiatre, soit sur demande d'un psychologue de centre PMS, de centre de santé mentale ou de planning familial) - Sur présentation des factures ou reçus du psychomotricien avec les dates des séances et le prix payé
<p>Service supplémentaire : Médikids --> remboursement de 100% des frais avec une franchise de 650€/an/famille si âgé de moins de 19 ans et atteint d'une maladie grave ou chronique</p>				

Annexe 3 - Qui suis-je / Qu'est-ce que la psychomotricité ?



PAQUI Noémie
Diplômée de l'HEPN



"Quand le corps devient langage."

La psychomotricité est une approche globale qui relie le corps, le cœur et la tête.

Agir sur un domaine agit sur les autres : tout est lié.

Elle a pour objectif, à tout âge de la vie, de favoriser le développement ou le maintien des capacités motrices, sensorielles et relationnelles de la personne, notamment par le jeu, le mouvement et le toucher.

Je(u) d'Hêtre Psychomotricité relationnelle



A CHAQUE PAS, UN MOUVEMENT

- Pas de baguette magique, on avance un pas à la fois.
- C'est la personne qui guide l'accompagnement, et non l'inverse.
- Mon objectif est d'aider chacun à trouver son chemin vers un mieux-être, l'épanouissement, l'ouverture au monde, et à (re)trouver son "Je" à travers une démarche créative et ludique.



POUR PETITS ET GRANDS

- Enfants avec ou sans particularités neurodéveloppementales (T.S.A., T.D.A.H., T.O.P., H.P.I., troubles DYS, etc).
- Adultes & personnes âgées, avec ou sans troubles neurodégénératifs, ayant besoin de stimulation cognitivo-motrice, d'un maintien de l'autonomie, etc.



QUAND LE JE(U) RENCONTRE L'HÊTRE

- Je : chaque personne est unique, avec son identité et ses besoins.
 - Jeu : un vecteur central pour apprendre, explorer et se développer.
 - Hêtre : symbole de solidité, de croissance et d'enracinement
- ===> Un espace où chacun peut, pas à pas, (re)trouver son "Je", expérimenter par le jeu et s'ancrer dans son propre cheminement, quel que soit son âge.

☎ 0472/ 01.53.82

✉ noemie.psychomot.jdh@gmail.com

📱 JeU d'Hêtre - Psychomotricité relationnelle